

Ref. R1035

## Handicap et citoyenneté

### OBJECTIFS

- ▶ Cerner les principaux aspects juridiques relatifs aux personnes en situation de handicap et mieux situer leur place au sein de la cité.
- ▶ Permettre aux professionnels d'identifier l'ensemble des leviers disponibles pour un plein usage de la citoyenneté des personnes accompagnées.

### PROGRAMME

- ▶ Les principaux aspects juridiques relatifs à la personne en situation de handicap : droits généraux et spécifiques, libertés individuelles, responsabilités...
  - l'évolution des politiques sociales du handicap à travers les siècles
  - droits fondamentaux de la personne accueillie et mise en œuvre des outils de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 : de l'esprit de la loi à son application (rappels)
  - étude des principales dispositions de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : une étape vers davantage d'inclusion sociale ?
  - du statut de majeur à celui de majeur protégé :
    - . les grands principes introduits par la loi n°2007-308 du 5 mars 2007
    - . la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice : élargissement des droits des personnes protégées, pour garantir aux personnes sous tutelle l'exercice de droits fondamentaux (impact sur mariage, Pacs, divorce, droit de vote)
- ▶ L'exercice de la citoyenneté en questions : pour un meilleur usage à l'intérieur et à l'extérieur des ESSMS
  - l'usager dans la cité : un citoyen ordinaire ? : les droits des personnes en situation de handicap à l'épreuve des représentations sociales
  - quels projets... pour quelle citoyenneté ? : réflexion autour d'une pratique éthique de l'accompagnement



**Méthodes pédagogiques** : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout personnel éducatif travaillant en établissements sociaux et/ou médico-sociaux

**Animation** : Conseil spécialisé en action sanitaire et sociale, Ex chef de service

**Nombre de participants** : personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 3 jours, soit 21 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

